



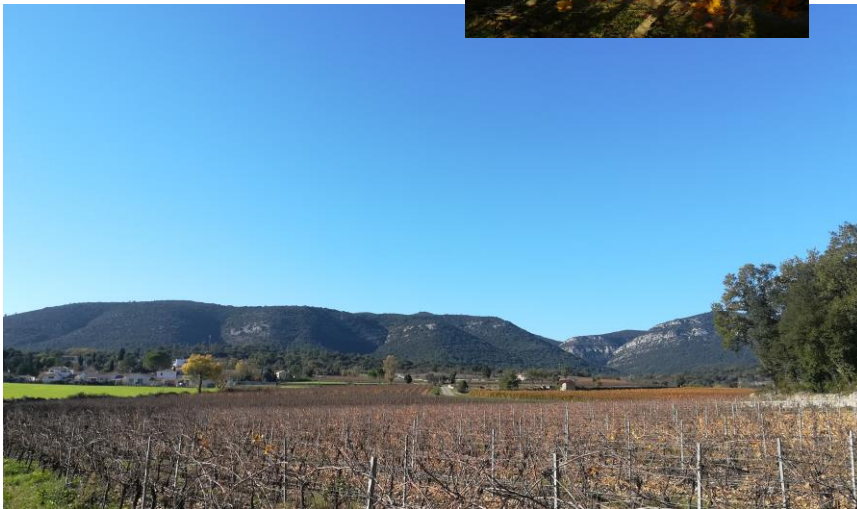
LIouc

Bulletin Municipal

Trimestriel n° 5 – Novembre 2021

Edito du Maire

La période depuis août 2021 a été plus calme sur le plan de la pandémie mais moins sur celui des intempéries. Nous avons enfin pu vaquer à des occupations/loisirs dont on était privé ! La commune n'a pas baissé les bras et renforçons notre volonté de maintenir Liouc au cœur de la transition énergétique et écologique. L'équipe municipale s'est employée à faire progresser notre futur ...



... Eco-parc des Garrigues (avec les services de l'Etat), à installer le photovoltaïque sur l'atelier municipal (lire par ailleurs), à favoriser le compostage partagé et promouvoir les circuits courts à travers le 3^{ème} marché des producteurs et d'exposants « Créateurs d'Occitanie ». Nous poursuivons cette politique en 2022....

Infos/ News:

Pour sa troisième édition, le marché de producteurs Liouc a tenu ses promesses. Aux côtés des producteurs locaux, six créateurs étaient venus enrichir l'offre de ce marché d'automne : bijoux en céramique, fleurs séchées, décorations en bois flotté, textiles, il y en avait pour tous les goûts. Le soleil et la convivialité ont largement contribué au succès de cette manifestation au cours de laquelle les visiteurs ont fait honneur à la soupe à l'oignon, invitée surprise de ce dimanche ensoleillé.



ECOPARC DES GARRIGUES

Faisant suite au Bulletin Municipal N° 3 d'Avril 2021, le projet a sensiblement été modifié dans son contexte. Etant partenaire dans la première phase, la commune de Quissac s'est désistée de ce projet global pour des raisons paysagères. Difficile à comprendre sachant que l'ex-zone ZAE devait comporter des bâtiments semi-industriels autant nuisible à la vue que des panneaux photovoltaïques. Les modalités de gouvernance de ce projet majeur sont toujours en discussion avec la Communauté de Communes Piémont Cévenol !

Le projet reste identique si ce n'est une recherche de terrains (4Ha) pour suppléer le manque de surfaces qui était détenu par Quissac. Nous avons désormais la solution.... Et la zone reste celle prévue initialement.

Nous avons reçu une note de cadrage de madame la Sous-Préfète venant des services de l'état (DDTM, DREAL, ARS, Etc..) ne comportant pas de points bloquants mais des recommandations. Cela est encourageant !

Nous avons présenté aussi ce projet aux représentants du département (madame la Présidente et son Vice-Président), de l'état (madame la Députée de notre circonscription) et de la Région OCCITANIE (toujours en cours avec la DITEE).

Composition actuelle : CONSORTIUM (3 sociétés, ENERALYS-LCEET-GREEN CITY), EUROPLASTIC et la COMMUNE DE LIOUC

Projet : Une centrale **photovoltaïque au sol**,
Une unité de **production d'hydrogène décarboné**,
Une zone pour l'accueil d'une entreprise de **recyclage de déchets plastiques agricoles**

Investissement :

- Essentiellement privé, entre 50 et 60 millions d'Euros,
- La commune participera à 20% des coûts du bureau d'études
- Forage entièrement financé par le Consortium et Europlastic.

Cet ECOPARC sera pratiquement autonome en énergie et en apport d'eau (économie circulaire, le champ photovoltaïque fournira l'électricité aux électrolyseurs et à la station de recyclage et l'eau utilisée par les électrolyseurs sera ré-utilisée par la station de recyclage).

On peut planifier aujourd'hui la réalisation de ce projet en deux phases :

- L'unité de recyclage des déchets plastiques agricoles en premier lieu,
- L'unité de champs photovoltaïque et l'unité de fabrication de l'hydrogène décarboné dans un deuxième temps.

Les étapes pour déposer ce projet global sont :

- 1/ l'obtention des autorisations préfectorales postérieurement aux études environnementales, paysagères et hydrauliques,
- 2/ construction et mise en route de l'unité de recyclage
- 3/ construction et mise en route du champ photovoltaïque accouplé à l'unité de fabrication d'hydrogène décarboné.

Notre date cible est prévue pour 2024.

Liouc et la transition écologique

Grâce au plan de France Relance, nous avons monté un dossier fin 2020 pour équiper notre atelier municipal d'un ensemble de panneaux photovoltaïques. Nous avons bénéficié ainsi d'une participation de l'Etat, du Conseil Départemental et de l'ADEME à hauteur de 75% ce qui nous permet un retour sur investissement très rapide. Nous avons opté pour un contrat de revente de la totalité de la production d'électricité à Enedis pour un revenu annuel d'environ 3 000 euros.

Le chantier a commencé début septembre et à fin septembre, l'ensemble des panneaux ainsi que tous les instruments de gestion électrique seront en place. Le raccordement final au réseau devrait intervenir début janvier 2022.



L'eau potable...

« L'eau n'est pas un liquide comme les autres. Elle est source de vie. Vénérée pendant des millénaires sacrée, magnifiée par nos peintres, nos poètes et nos écrivains, l'eau fascine. Aujourd'hui, aurait-elle perdue un peu de son aura ? Devenue moins visible, silencieuse dans des tuyaux qui nous l'apportent courante dans nos foyers, elle pourrait continuer en silence sans que l'on y prête attention.... »

Mais parfois, l'eau potable ne coule plus en abondance ? Le réseau d'eau est à sec dû à une casse de ces tuyaux vieux de plus de 50 ans. Notre système d'approvisionnement en eau potable à travers un forage dans le karstique près de Quissac alimente 3 communes, Corconne, Brouzet lès Quissac et Liouc dont est né le syndicat SIAEP qui gère ce réseau complexe.

Nous sommes sous une gestion très stricte de cette eau surtout à l'étiage (juillet, août, septembre) qui du fait de la rareté de l'eau dans les nappes nous oblige à contrôler et ne pas gaspiller. C'est pourquoi nous ne délivrons plus de compteurs d'EP depuis juin 2018 dans ces 3 communes, donc plus d'urbanisation. Dès cette période, le syndicat a entrepris des recherches en eau sur nos territoires et a trouvé un site, Les Rabastières sur la commune de Corconne, qui par suite d'un test par forage (automne 2019) est prometteur (150m3/jour). Il a donc été envisagé de redévelopper les réseaux à partir de cette ressource. Depuis, les services ad hoc de l'état ont approuvé cette ressource en 2020 et à fin 2020, le syndicat a lancé une étude appelée le Schéma Directeur Alimentation en Eau Potable (SDAEP) pour dimensionner géographiquement et économiquement ce futur réseau. De plus, d'autres communes se sont jointes à cette étude, la commune de Quissac acquise pour ce développement et la commune de Sauve uniquement partenaire actuellement sur l'étude. La ressource est suffisante pour alimenter ces 5 communes. Nous estimons que ce nouveau réseau sera utilisable à fin 2025...

Les absences d'eau potable au robinet...

Les différentes casses actuelles sont essentiellement dues au tuyau d'adduction de l'eau du forage près de Quissac/ Vidourle remplissant le réservoir de Cauvessargues sur notre commune. Cette conduite est en amiante-ciment et vieille de plus de 50 ans et ne supporte pas de pression supérieure à 7 bars. Par besoin, au vu de l'élévation, surtout au démarrage des pompes, la pression peut monter jusqu'à 8 bars, voire 8 bars et demi. Et cela casse !



On ne peut pas envisager un investissement actuel (plusieurs milliers d'euros) pour remplacer cette conduite qui devra être abandonnée par la suite, ne rentrant pas dans le cadre du nouveau SDAEP. Le syndicat travaille en parallèle avec la SAUR, notre société fermière, pour éventuellement détourner une partie de cette conduite, celle qui passe sous des propriétés construites au niveau de Quissac, et c'est sur cette zone qu'il y a le plus de casses.

Frustration....

Nous comprenons que certains soient désabusés de ces casses récurrentes mais il faut patienter et subir encore de possibles coupures. Nous mettons tout en œuvre (la Mairie, le Syndicat et la SAUR) pour repérer et réparer ces casses mais ce n'est jamais facile. Nous avons obtenu de la SAUR d'intervenir et remettre l'eau dans les 24 h à compter de l'alerte d'une casse (le réservoir de Cauvessargues permet d'alimenter les réseaux de Brouzet lès Quissac et Liouc) durant 48 h. Ces travaux sont parfois difficiles (casse de la conduite cet été sous un garage bâti !) et les dispositifs de réparation sont désormais stockés à proximité du réseau.

Merci de votre compréhension...

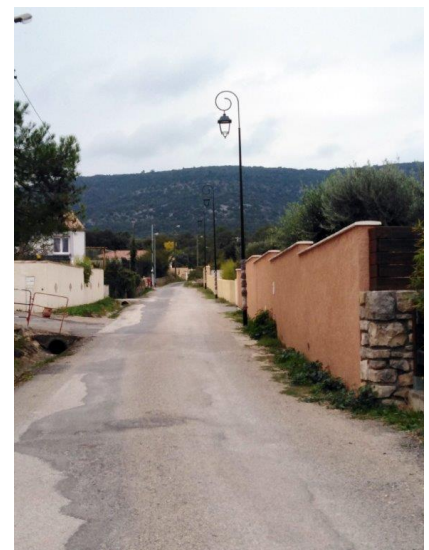
Enfouissement des réseaux rue du Coutach

Ces travaux sont réalisés sous la compétence du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) avec la participation des entreprises Spie pour le passage des fourreaux et la mise en place des nouveaux lampadaires à LED, ENEDIS pour le câblage électrique, ORANGE pour le réseau téléphonique cuivre et, dans un 2e temps, ORANGE interviendra pour déplacer la fibre qui alimente Corconne. SFR interviendra sur la fibre du réseau local d'ici une semaine ou deux. On peut espérer le démontage des anciens lampadaires et des poteaux avant la fin novembre.

On notera que les intempéries de mi-septembre ont fortement endommagé le chantier notamment avec la tranchée principale qui s'est littéralement vidée de tout son contenu créant un désordre important sur la voirie. SPIE est intervenue dès le lendemain pour réaliser un remplissage plus efficace ainsi que le bitumage de la route. Cet incident n'a pas créé de retard au chantier.



Avant



Après

Retour sur les intempéries du 14 septembre.

Comme plus de 60 communes du Gard, LIOUC a été sinistrée par les intempéries du 14 septembre dernier. S'agissant du patrimoine communal, les dégâts ont été nombreux sur l'ensemble des infrastructures routières (notamment en raison des travaux en cours – voir photo), sur les installations d'assainissement, les chemins ainsi que sur les cours d'eau qui traversent notre commune, le Micou notamment.



Les employés municipaux ont été fortement sollicités pendant près de 10 jours pour leur remise en état. La dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales, gérée par la préfecture du Gard, sera sollicitée mais sans aucune certitude de l'obtenir, compte tenu des conditions restrictives d'attribution. S'agissant des dommages subis par les habitants, le nécessaire a été fait immédiatement par la mairie pour faire déclarer notre commune en état de catastrophe naturelle. L'arrêté correspondant, publié le 24 septembre 2021 permettra à chaque habitant concerné d'obtenir plus facilement réparation des dommages déclarés auprès de sa compagnie d'assurance.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler l'intérêt de vous abonner auprès de la mairie à « INFO FLASH » pour recevoir par SMS en temps réel toutes les informations en cas de problèmes sur notre commune : évènements climatiques, problèmes de réseaux (eau, électricité, ...), alertes, restrictions de circulation, gestion de crise sanitaire, modification du planning de ramassage des ordures, etc.. Un geste simple qui peut vous faciliter la vie, voire vous la sauver

Infos Pratiques

Adresse Mairie : 62 Montée de l'Aire

Téléphone : 04 66 77 30 44

Courriels : mairie.de.liouc@wanadoo.fr

*Jours d'ouverture de la Mairie : les mardi après-midi de 14 h à 18 h 15
et les vendredi matin de 9 h à 12 h 30*

Bulletin Municipal Trimestriel n° 4 – Novembre 2021

Élaboré par Serge, Gilbert et Guy